

Pour promouvoir les artistes avec déficience intellectuelle

L'Association ASA - Handicap mental a actualisé le cadre de référence pour la promotion des artistes avec une déficience intellectuelle en Suisse.



Cette deuxième édition de la «Charte Mir'arts» est désormais assortie d'une version en langue facile à lire et à comprendre. Elle constitue le premier cadre de référence suisse pour la promotion des artistes en situation de handicap. La Charte s'appuie sur des valeurs et des principes que les signataires s'engagent à respecter et propose un référentiel commun aux personnes et institutions qui accompagnent les artistes dans leur démarche.

Coordonné par Teresa Maranzano, le programme Mir'arts a pour but de soutenir des artistes suisses en situation de handicap, défendre leurs droits d'auteur et promouvoir leurs œuvres dans le milieu de l'art contemporain. Sa mission répond au désir de ces artistes d'être reconnus pour leur contribution à la vie culturelle.

Depuis 2010, le programme offre aux professionnels qui les accompagnent dans ce processus de participation sociale des prestations ponctuelles : expositions, éditions, participation aux concours artistiques, mise en relation avec les collectionneurs, la presse et les médias.

[Téléchargement ou commande en version papier](#)